

CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/CIPM/CPC/2021 du 12/01/2021 en procédure d'urgence pour la fourniture d'un service de gardiennage au Centre Pasteur du Cameroun

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général du Centre Pasteur du Cameroun lance un appel d'offres national ouvert pour :La fourniture d'un service de gardiennage au Centre Pasteur du Cameroun à Yaoundé.

2. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel issue des études préalables est de 26 000 000 (vingt-six millions) Fcfa

3. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution de la prestation est de 10 mois

4. Allotissement

Le présent appel d'offres comprend un (01) lot

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National Ouvert s'adresse aux sociétés de gardiennage installées au Cameroun, agréées conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du Centre Pasteur du Cameroun, exercice budgétaire 2021.

7. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Directeur Administratif et Financier du Centre Pasteur du Cameroun, Tél. : 699 500 699, Email, cpc@pasteur-yaounde.org dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert gratuit suivant : 1517

8. Acquisition du dossier

Il peut être obtenu auprès dudit Secrétariat, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA, dans le compte N° 335 988 au nom du « Compte Spécial CAS ARMP » ; dès publication du présent avis.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marquées comme telles, comprenant le bordereau descriptif et quantitatif des prestations chiffrées sera déposée au plus tard le 09 février 2021 à 14h sous enveloppe cachetée adressée à :

Madame le Directeur Général
du Centre Pasteur du Cameroun,
BP 1274 Yaoundé Avec la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CIPM/CPC/2021 du
12/01/2021, en procédure d'urgence pour la fourniture d'un
service de gardiennage au Centre Pasteur du Cameroun
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

10. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par

une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de 520 000 FCFA; valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produite en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établie postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement de l'appel d'offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés du Centre Pasteur du Cameroun se fera en une phase et

aura lieu le 09 février 2021 à 15 heures dans la salle de réunion sise au rez-de-chaussée. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives
- un score technique inférieur à 23 sur 33
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48h

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques se fera sur la base de la grille de notation binaire

N°	Critères d'évaluation	Validation du critère (oui/non)
1	Présentation de l'offre	3/3
2	Critère techniques :	18/18
3	Moyens matériels	5/5
4	Moyens humains	7/7

A l'issue de l'analyse technique, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions que celle des offres administratives et techniques. Seuls les soumissionnaires ayant eu un dossier administratif conforme et ayant obtenu un score technique supérieure ou égale à 23/33 seront concernés.

b) les offres financières

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante, c'est-à-dire l'offre ayant obtenu la meilleure note technico-financière et jugée conforme

au dossier de consultation.

Le calcul de la note technico-financière sera fait suivant la formule : 75%ST + 25% SF

Où SF-100xFM/F avec SF = note financière, FM = proposition la moins disante, F= montant de la proposition considérée.

14. Attribution

Le marché issu de la présente consultation, sera attribué à l'offre évaluée la mieux disante.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

YAOUNDE le 12 Janvier 2021
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
CARNIEL ELISABETH

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE KIIKI: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°
12/AONO/CIPM/COKI/2020 DU 14
JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX**

DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE KIIKI Financement : Budget FEICOM/COMMUNE DE KIIKI

[Télécharger le DAO](#)

1. **Objet**

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de travail et du développement de la Municipalité, le MAIRE DE LA COMMUNE DE KIIKI, Autorité Contractante, Maitre d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE KIIKI, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

2. **Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont regroupés par corps d'état et comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires ;
- L'installation de chantier ;
- Les terrassements ;
- L'implantation des ouvrages ;
- La construction des bâtiments dont un bâtiment de type R+1 à usage de bureaux et une salle des actes, un bâtiment plain-pied.
- Les travaux de plomberie sanitaire et d'électricité
- Le carrelage du sol ;
- Les VRD de proximité ;
- Les ouvertures, le faux-plafond et les peintures.

3. **Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de deux cent cinquante-sept millions huit cent mille (257 800 000) francs CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Huit (08) mois.

5. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres font l'objet d'un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou Groupement d'Entreprises spécialisées dans le domaine de la construction des bâtiments.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par les Budget d'Investissements du FEICOM et de la COMMUNE DE KIIKI

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la COMMUNE DE KIIKI aux heures ouvrables.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de Deux cent mille (200 000) FCFA payable à la Recette Municipale de KIIKI au titre des frais d'achat de dossier.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Mairie de la Commune de KIIKI au plus tard le 17 FEVRIER 2021 à 12 h00 mn heures précises, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/CIPM/COKI/2020 DU
14 JANVIER 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA
COMMUNE DE KIIKI
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à cinq millions cent cinquante-six mille (5 156 000) francs CFA, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité de l'Offre.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps et aura lieu le 17 FEVRIER 2021 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de KIIKI dans la salle de réunion de ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et

ayant une parfaite connaissance du DAO.

Les critères d'évaluation sont répartis en deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Offre administrative non complète 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Offre financière incomplète ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées;
- Pièces non conformes 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires, dans le sous détail des prix;
- Non-conformité du modèle de soumission 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Note des critères valides inférieure à 70%;
- capacité financière 48 heures après l'ouverture des plis.

Critères essentiels:

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la

consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur les points ci-après:

- Présentation générale de l'offre;
- Situation financière: Chiffre d'affaires cumulé dans les travaux au cours des (05) dernières années supérieur ou égal à sept cents millions (700 000 000) de Francs CFA;
- Satisfaction à quatre-vingt pour cent (80%) des sous-critères essentiels relatifs à la qualification technique de l'entreprise ;
- Avoir justifié de la réalisation au cours des cinq dernières années, comme entreprise principale, de quatre projets d'envergure dans le domaine du bâtiment tels que le montant cumulé des contrats cités soit supérieur ou égal à cinq cents millions (500 000 000) FCFA;
- Deux (02) Références au moins de l'entreprise dans travaux similaires (constructions de bâtiments de type R+1 ; au moins 02 exemples) ;
- Matériel mis à disposition pour le projet;
- Qualification et expérience de la Ressource Humaine proposée, devant intervenir sur le projet;
- Organigramme de l'entreprise;
- Méthodologie synthétique d'exécution du projet et calendrier d'intervention Cohérent.
- Garanties sur le projet;

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 70% de « OUI » ne verra pas son offre financière examinée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions suivantes:

- Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant remis une offre substantiellement conforme (présence et validité de toutes les pièces formellement demandées

dans le présent RPA0) au dossier d'appel d'offres, techniquement qualifié pour exécuter le marché de manière satisfaisante et ayant proposé l'offre financière, éventuellement rectifiée, la moins disante en incluant les rabais éventuels proposés. L'offre la moins disante sera celle choisie parmi celles ayant obtenu un pourcentage cumulé de 70% de « oui »;

- L'offre remplira au mieux les conditions techniques et financières (rapport qualité/ prix) requis. En définitive l'offre la moins disante devra satisfaire aux critères de compétence et qualité recherchés par le maître d'ouvrage pour être retenu.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

– Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la COMMUNE DE KIIKI dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 14 Janvier 2021

Le MAIRE
NYAM A MAMBA ACHILLE

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE KOBDOMBO : AVIS

**D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°001/AONO/C-
KBDO/SG/CIPM/2021 DU 18
JANVIER 2021, POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
(01) BLOC DE 02 SALLES DE
CLASSE DU MINEDUB DANS LE
DEPARTEMENT du NYONG ET
MFOUMOU, COMMUNE DE KOBDOMBO
: EP EBEBOK. (Procédure
d'urgence)**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, comprenant un lot unique, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans certains Établissements du MINEDUB, tels qu'ils sont définis ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	COMMUNE
1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'E P de EBEBOK	KOBDOMBO

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- La charpente et couverture ;
- Les menuiseries ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Etc.

3. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de Quatre (04) mois.

4. Allotissement

Le dossier est constitué d'Un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice 2021 du Ministères de l'Education de Base

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (F CFA)	MINISTÈRE	IMPUTATION
-----------	-------------------------	--------------------	-----------	------------

1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP d'EBEBOK	16 500 000	MINEDUB	55 15 198 196411 03 2811
---	---	------------	---------	-----------------------------

7. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, téléphone : , BP : – KBDO dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de TRENTE MILLE (30.000) FCFA représentant les frais d'acquisition du DAO, payable à la Recette Municipale de KOBDOMBO.

– Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra

être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés au plus tard le 17 FEVRIER 2021 à 11 Heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021 , POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DU MINEDUB DANS LE DEPARTEMENT du NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE DE KOBDOMBO : EP EBEBOK.
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Recevabilité des offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant : TROIS CENT TRENTE MILLE (330.000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet') conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu le 17 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kobdombo (CIPM).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Critères éliminatoires

- Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

b) Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

- Offre technique

a) Entreprise n'ayant pas abandonné ou exécuté hors délai au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. LC du 25/01/17 du MINMAP) ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «

organisation, méthodologie et planning » ;

d) Non satisfaction, au moins, de 70% des critères essentiels ;

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de 11 critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 06 critères ;
- b) Le matériel de chantier à mobiliser sur 03 critères ;
- c) La méthodologie d'exécution sur 01 critère ;
- d) LA référence de l'entreprise sur 01 critère.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée de validité des offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune de Kobdombo.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président

de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE YAOUNDE VII : AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 017/AONO/CCAYDE
7/CIPM/2020 DU 24 DEC 2020
POUR LA MAITRISE D"UVRE
(CONTROLE ET SURVEILLANCE) DE
LA REALISATION DE LA
TROISIEME PHASE DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DU BATIMENT
ABRITANT LES SERVICES DE LA**

MAIRIE DE YAOUNDE 7

[Télécharger le DAO](#)

1. **Objet**

Le présent Appel d'Offres a pour objet la maîtrise d'oeuvre (contrôle et surveillance) de la réalisation de la troisième phase des travaux de construction du bâtiment abritant les services de la Mairie de Yaoundé 7.

2. **Consistance des prestations**

Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique et architectural de la réalisation de la troisième phase des travaux de construction du bâtiment abritant les services de la Mairie de Yaoundé 7 et assister le maître d'ouvrage aux opérations de réception des travaux.

3. **Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) francs CFA.

4. **Délai de livraison**

Le délai d'exécution des prestations est fixé à six (06) mois

5. **Participation et origine**

La participation à cet appel d'offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes techniques ou groupement de Bureaux d'Etudes de droit Camerounais.

6. **Financement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le FEICOM pour le compte de l'exercice 2020.

7. **Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis, à l'Hôtel de Ville de Yaoundé 7, Bureau des marchés publics. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non

remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de Yaoundé 7.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offre, le soumissionnaire devra se faire enregistrer dans les Services de la Passation des Marchés, en indiquant son adresse complète (boîte postale, n° de téléphone, fax, etc).

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis, à l'Hôtel de Ville de Yaoundé 7, Bureau des marchés publics. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de Yaoundé 7.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offre, le soumissionnaire devra se faire enregistrer dans les Services de la Passation des Marchés, en indiquant son adresse complète (boîte postale, n° de téléphone, fax, etc).

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Bureau des Marchés Publics, au plus tard le 10 FEVRIER 2021 à 14 heures, heure locale. Les offres devront porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 017/AONO/CAYDE 7/CIPM/2020 DU 24 DECEMBRE 2020
POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE (CONTRÔLE ET SURVEILLANCE) DE LA
TROISIEME PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE
ABRITANT LES SERVICES DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 7 – DEPARTEMENT
DU MFOUNDI
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, d'un montant de 400 000FCFA (quatre cent mille).

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus 90 jours. Il sera libéré d'office après la publication des résultats d'attribution des lots pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-Commande, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas et suivant les prescriptions du Règlement Particulier du présent appel d'offres. Elles devront être datées d'au plus trois mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de 48 heures est accordé au soumissionnaire concerné pour produire ou remplacer la pièce en question.

Toutefois, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (1ère phase) et l'ouverture des offres financières (2ème phase).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 10 FEVRIER 2021 à 15 heures, heure locale dans la salle des actes de la Mairie de Yaoundé Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et

ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 70 points sur 100 seront invités à y assister.

13. Critères d'évaluation

13.1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Offre Technique incomplète ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous détail ;
- Offre Financière incomplète ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant les quatre critères essentiels ci-après définis :

- Personnel d'encadrement (50 points)
- Moyens techniques et matériels (30 points)
- Références du BET (10 points)
- Capacité financière (10 points)

Cette évaluation a pour objet de faire ressortir les offres techniques recevables, c'est-à-dire celles dont les notes obtenues seront supérieures ou égales à 70 points.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille de notation.

14. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante, c'est-

à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée selon la formule de pondération suivante : $Nf = (70 \times Nt + 30 \times Nf) / 100$ sera déclarée attributaire.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de 60 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus, aux heures ouvrables à la Commune d'arrondissement de Yaoundé VII Bureau des Marché, B.P. 3453, Téléphone : (237) 696 502 306 / 656 736 384 dès publication du présent avis.

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Yaoundé 7 se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

N.B. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 24 Décembre 2020
Le MAIRE
TAMBA Augustin

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE KOBDOMBO : AVIS

**D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°002/AONO/C-
KBDO/SG/CIPM/2021 DU 18
JANVIER 2021, POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE
POMPES A MOTRICITE HUMAINE
DANS LES LOCALITES DE MPWANZE
(CHEFFERIE 2IEME DEGRE),
NKOA-MBANG (CHEFFERIE),
LOUMBOU (SOUS-CHEF), EFOUFOUP
(CHEFFERIE) ET AWO'0
(CARREFOUR) EN UN LOT DANS
L'ARRONDISSEMENT DE KOBDOMBO,
DEPARTEMENT DU NYONG ET
MFOUMOU, REGION DU CENTRE. EN
UN LOT (EN PROCEDURE
D'URGENCE)**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la construction de cinq (05) forages équipés de pompes à motricité humaine dans les localités de Mpwanze (chefferie 2ième degré), Nkoa-Mbang (chefferie), Loumbou (sous-chef), Efoufoup (chefferie) et Awo'o (carrefour) en un lot.

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

1. Mobilisation ;
2. Foration ;
3. Equipement-développement-pompage ;
4. Formation.

3. Délai de livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé à Quatre (04) mois à compter de la date de notification du démarrage des travaux.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEV Exercice 2021.

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)	REF BUDGETAIRES

1.	construction de cinq (05) forages équipes de pompes a motricité humaine dans les localités de Mpwanze (chefferie 2ième degré), Nkoa-Mbang (chefferie), Loumbou (sous-chef), Efoufoup (chefferie) et Awo o (carrefour)	42 500 000	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
----	--	---------------	--------------------------------

6. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) F CFA représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de Kobdombo.

PRESENTATION DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis à savoir :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les différentes pièces de chaque offre seront présentées dans l'ordre du RPA0 et séparées par des intercalaires de couleur identique. Les sous-plis devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021 DU 18 JANVIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPES

A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE MPWANZE (CHEFFERIE 2IEME DEGRE), NKOA-MBANG (CHEFFERIE), LOUMBOU (SOUS-CHEF), EFOUFOUP (CHEFFERIE) ET AWO'O (CARREFOUR) DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

EN UN LOT

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Recevabilité des offres

7.1. Sous peine de rejet, les offres devront parvenir au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés au plus tard le 17 FEVRIER 2021 à 11 h précises.

7.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de 850 000 (Huit Cent Cinquante Mille) francs CFA valable pendant 60 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

7.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

7.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

7.5. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

8. Ouverture des plis

L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 18 FEVRIER 2021 à partir de 12 heures précises à la Commune de Kobdombo par la Commission interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

9. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères de qualification suivant le système de notation binaire (oui/non).

X- CRITERES D'ELIMINATION ET DE QUALIFICATION

L'évaluation des offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères de qualification suivant le système de notation binaire (oui/non).

Critères éliminatoires

– Pièces administratives

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Dossier incomplet ou pièces non conformes.

– Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non satisfaction, au moins de 70% des critères essentiels ;
- c) Absence d'attestation de visite de site signée sur l'honneur avec rapport accompagnés de photos.

– Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

10.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera sur la base de 16 critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 06 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur le chantier sur 04 critères ;
- c) La méthodologie d'exécution et le planning sur 01 critère ;
- d) La capacité financière sur 01 critère ;
- e) Les références de l'entreprise sur 04 critères.

10. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante.

11. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la Kobdombo.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE KOBDOMBO: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C- KBDO/SG/CIPM/2021 DU 18 JANVIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KA'A. (Procédure d'urgence)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, comprenant un lot unique, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans certains Établissements du MINDDEVEL, tels qu'ils sont définis ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	COMMUNE
1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'E P de KA'A	KOBDOMBO

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;

- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- La charpente et couverture ;
- Les menuiseries ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Etc.

3. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de Quatre (04) mois.

4. Allotissement

Le dossier est constitué d'Un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice 2021 des Ministères ci-après, sur les lignes d'imputation budgétaire suivantes :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (F CFA)	MINISTERE	IMPUTATION
1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de KA'A	18 000 000	MINDDEVEL	55 27 101 6411 03 2811

7. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, téléphone : , BP : – KBDO dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de TRENTE CINQ MILLE (35.000) FCFA représentant les frais d'acquisition du DAO, payable à la Recette Municipale de KOBDOMBO.

– Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés au plus tard le 18 FEVRIER 2021 à 11 Heures et devra porter la

mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021 18 JANVIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DU MINDDEVEL DANS LE DEPARTEMENT du NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE DE KOBDOMBO : EP DE KA'A.

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Cautionnement provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant : TROIS CENT QUATRE VINGT MILLE (380.000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet') conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des

pièces administratives et des offres financières aura lieu le 18 FEVRIER 2021 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kobdombo (CIPM).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Critères éliminatoires

- Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

b) Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

- Offre technique

a) Entreprise n'ayant pas abandonné ou exécuté hors délai au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. LC du 25/01/17 du MINMAP) ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «

organisation, méthodologie et planning » ;

d) Non satisfaction, au moins, de 70% des critères essentiels ;

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de 11 critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 06 critères ;
- b) Le matériel de chantier à mobiliser sur 03 critères ;
- c) La méthodologie d'exécution sur 01 critère ;
- d) LA référence de l'entreprise sur 01 critère.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée de validité des offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune de Kobdombo.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président

de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

[Télécharger le DAO](#)

COMUNE DE DEUK: AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

**N°002/AC/C/DK/SG/SPM/CIPM/202
1 DU 18/01/2021**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine à l'école publique bilingue de Deuk, dans la Commune de DEUK, Département de la Mbam et Inoubou, Région du Centre

2. Consistance des prestations

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de DEUK, Autorité Contractante, à toute entreprise

qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

3. Délai de livraison

cent vingt (120) jours

4. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des Infrastructures collectives de service public.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administratives, techniques et financières telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'Offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

5. Financement

PNDP (IDA III) et Commune de DEUK

6. Acquisition du dossier

Le dossier de demande de cotation peut être retiré gratuitement à la Mairie de DEUK (service technique) en version hard contre décharge dans le registre des offres ou au PNDP CENTRE (version numérique) à partir du 18/01/2021, pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30mn, dès publication du présent Avis

7. Remise des offres

Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire, (Autorité Contractante), à déposer à la Commune de DEUK au service technique, contre décharge dans le registre des offres. L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°002/AC/C/DK/SG/SPM/CIPM/2021 DU 18/01/2021**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE
POMPE A MOTRICITE HUMAINEA L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE DEUK,
DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DE LA MBAM ET INOUBOU,
REGION DU CENTRE
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" ».**

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date et heure limite de réception des offres	Le 15/02/2021 à 12heures
Lieu de dépôt	Commune de DEUK (Service technique)

8. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DEUK en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandatés, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	15/02/2021 à 13heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de Réunion de la Commune de DEUK

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres

seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DEUK, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

9. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

a) prestataire non enregistré (hors de la liste restreinte)
Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet ;
Qualifications non satisfaisantes aux conditions de qualifications requises ;
Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui < 18/23);
Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire et dans le Dévis;
Modification des quantités du cadre du devis ;
Fausse déclaration ou pièces falsifiées :
b) prestataire de la liste restreinte
Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui < 18/23);
Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire et dans le Dévis;
Modification des quantités du cadre du devis ;
Fausse déclaration ou pièces falsifiées :

10. Renseignements complémentaires

NB :Pour tout acte de corruption, bien vouloir contacter la CONAC au Numéro vert 1517

YAOUNDE le 18 Janvier 2021
Le MAIRE
ZINTCHE TAMOUM Michel

[Télécharger le DAO](#)

**MIPROMALO : DEMANDE DE
COTATION
N°001/DC/MIPROMALO/CIPM/2021
DU 06 JANVIER 2021 EN
PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE
AUX PRESTATIONS DE
GARDIENNAGE DES PERSONNELS ET
DES LOCAUX DE LA MIPROMALO AU
TITRE DE L'EXERCICE 2021**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Directeur de la MIPROMALO lance dans le cadre du budget de fonctionnement 2021 une demande de cotation pour le recrutement d'une Société de Gardiennage à la MIPROMALO (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de cette demande de cotation consistent à la mise en disposition de Vingt deux (22) agents de sécurité pour assurer la sécurité à la MIPROMALO, déployés selon les besoins :

- Sept (07) agents du jour (6H.00 à 18H.00) ;
- Un (01) maître-chien (nuit) ;
- Onze (13) agents de nuit (18H.00 à 6H.00) ;

– Un (01) superviseur.

3. Coût prévisionnel

Le cout prévisionnel pour ces services est estimé à trente-huit millions (38 000 000) F.CFA

4. Délai de livraison

La durée des prestations est fixée à douze (12) mois à compter du 1er janvier 2021 au 31 Décembre 2021.

LES LIEUX SONT : Usine industriel de Nkolbisson, Unité pilote de Nkolbisson, au siège et autres sites en cas de besoin.

5. Allotissement

Les fournitures objet de la présente demande de cotation sont réparties en un (01) lot:

6. Participation et origine

La participation à cette demande de cotation est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais.

7. Financement

Le financement est assuré par le budget de fonctionnement de la MIPROMALO, Exercice 2021.

8. Acquisition du dossier

La demande de Cotation peut être, consultée et retirée au Service des Marchés de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux : B.P 2396 Yaoundé, Tél. : 00237 222 22 94 45 ; Fax. : 00237 222 22 37 20 ; Contre versement d'une somme de quarante-huit mille neuf cent (48 900) F.CFA non remboursable, payable au Compte Spécial CAS-ARMP N° 335 988 ouvert auprès des agences BICEC.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires, dont un « ORIGINAL » et six « COPIES » ainsi que une copie électronique sur CD ou Clé USB de l'Offres financière et autres éléments saisie de l'offre technique

marquées comme tel, sera déposée au Service des marchés de la MIPROMALO au plus tard le 04 février 2021 à 12 heures locale. Les offres déposées devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MIPROMALO/DG/CIPM/2021 du 06 janvier 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE A LA MIPROMALO AU TITRE DE L'EXERCICE 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE).

« a n'ouvrir qu'en seance de dépouillement »

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un montant est fixée à 760 000 (Sept cent soixante mille) francs CFA et d'une durée de validité de 30 jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de Dossier de Consultation en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DC et séparées par des intercalaires de couleur identique.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copie certifiée par les services émetteurs et datant de moins de trois mois à l'ouverture des plis. La soumission dument timbrée et signée selon modèle contenu dans le DEMANDE DE COTATION fera ressortir les couts en FCFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

12. Ouverture des plis

L'Ouvertures des offres s'effectuera en deux temps et aura lieu le 04 FEVRIER 2021 à partir de 13 heures locale, à la salle de conférence de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dument mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance d'ouvertures des offres administratifs et techniques. L'ouverture de l'offre financière sera faite en dernière lieu après vérification des critères de qualifications.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante remplissant les capacités techniques et administratives requises.

14. Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est fixée à 30 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Chef Service des Marchés de la MIPROMALO
Portable : 679 966 009

YAOUNDE le 11 Janvier 2021
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
LIKIBY BOUBAKAR

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE KOBDOMBO: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C- KBDO/SG/CIPM/2021 DU 18 JANVIER 2021, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE NGALLA ' FANG ' BIKANG ET NYA MEWOSSE ' MBENG DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'entretien de la route Ngalla ' Fang ' Bikang et Nya Mewosse ' Mbeng.

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

1. Installations ;
2. Terrassements et chaussée ;
3. Assainissement ' Drainage.

3. Délai de livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé à trois (03) mois à compter de la date de notification du démarrage des travaux.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL Exercice 2021.

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (FCFA)	REF BUDGETAIRES
1.	Entretien de la route Ngalla Fang Bikang et Nya Mewosse Mbeng	27 700 000	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

6. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de Kobdombo.

- PRESENTATION DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07)

exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis à savoir :

L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les différentes pièces de chaque offre seront présentées dans l'ordre du RPA0 et séparées par des intercalaires de couleur identique. Les sous-plis devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°003/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021 DU 18 JANVIER 2021, POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE NGALLA ' FANG ' BIKANG ET NYA MEWOSSE ' MBENG DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Recevabilité des offres

7.1. Sous peine de rejet, les offres devront parvenir au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés au plus tard le 17 FEVRIER 2021 à 11 h précises.

7.2. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de 554 000 (cinq cent cinquante-quatre mille) francs CFA valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

7.3. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ') conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPA0).

7.4. Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

7.5. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

8. Ouverture des plis

L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 17 FEVRIER 2021 à partir de 12 heures précises à la Commune de Kobdombo par la Commission interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

9. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères de qualification suivant le système de notation binaire (oui/non).

X- CRITERES D'ELIMINATION ET DE QUALIFICATION

L'évaluation des offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères de qualification suivant le système de notation binaire (oui/non).

Critères éliminatoires

– Pièces administratives

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Dossier incomplet ou pièces non conformes.

– Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non satisfaction, au moins de 70% des critères essentiels ;
- c) Absence d'attestation de visite de site signée sur l'honneur avec rapport accompagnés de photos.

– Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera sur la base de 17 critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 06 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur le chantier sur 05 critères ;
- c) La méthodologie d'exécution et le planning sur 01 critère ;
- d) La capacité financière sur 01 critère ;
- e) Les références de l'entreprise sur 04 critères.

10. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante.

11. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la Kobdombo.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS

aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

[Télécharger le DAO](#)

CAMTEL: APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

**N°001/AMI/DG/CAMTEL/2021 DU
14/01/2021 POUR LE
RECRUTEMENT D'UN CABINET EN
VUE DE L'EXERCICE DE LA
FONCTION DE COMMISSAIRE AUX
COMPTES DE LA CAMTEL.**

1. Objet

La CAMTEL est une entreprise publique régit par l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique et par la loi N°2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques. Cette dernière dispose dans son article 79 alinéa 1 que « Le contrôle est assuré dans chaque entreprise publique par un ou plusieurs commissaires aux comptes ».

Cette disposition s'inscrit également dans le respect des

obligations de l'article 702 de l'Acte Uniforme OHADA sur les sociétés commerciales et de groupement économique qui stipule que : « la société est tenue de désigner un commissaire aux comptes et un suppléant qui certifie que les états financiers de synthèse sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. »

2. Consistance des prestations

Les missions du Cabinet s'exerceront conformément aux Normes Internationales d'Audit. A cet effet, le Cabinet devra se prononcer sur :

- La sincérité et la régularité des états financiers ;
- Certifier les comptes annuels de la CAMTEL en réalisant un audit légal ;
- L'efficacité de la structure du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de la
- CAMTEL à préparer les rapports financiers fiables, de maintenir une comptabilité exhaustive (en temps réel) de toutes les transactions et de sauvegarder ses actifs ;
- La qualité de l'organisation comptable en place au sein de la société ;
- La qualité du système de traitement de l'information financière (logiciel) utilisé par la société ;
- L'exposition de la société au risque fiscal.

3. Participation et origine

Le présent appel à manifestation d'intérêt est national et s'adresse à tous les Cabinets de commissaires aux comptes ayant des compétences avérées dans le domaine concerné, disposant des références établies et justifiant des capacités administratives, Techniques et financières requises pour les prestations à réaliser.

4. Financement

Les prestations objet de cet Appel à Manifestation d'intérêt

seront financés par le budget de la CAMTEL exercices 2021 à 2023.

5. Remise des offres

Le dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais et quatre (04) exemplaires dont un original et trois copies, marqués comme tel, devra parvenir aux heures ouvrables à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, sis à l'Immeuble siège de la CAMTEL, au boulevard du 20 Mai à Yaoundé, porte 602, 6ème étage au plus tard le 29/01/2021. ; à 13h30mn et devra porter la mention ci-après :

**« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001
/AMI/DG/DAP/CAMTEL/2020 DU 14/01/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CABINET EN VUE DE L'EXERCICE DE LA FONCTION DE COMMISSAIRE AUX
COMPTES DE LA CAMTEL.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

6. Critères d'évaluation

Les dossiers reçus seront évalués sur la base des critères essentiels et des critères éliminatoires ci-après :

1- CRITERES ELIMINATOIRES

Dossiers administratif ou technique non conforme aux prescriptions de l'AMI;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Note technique inférieure à 75 sur 100

2- CRITERES ESSENTIELS

1. Expérience en audit comptable et financier 20 pts
2. Expérience en commissariat aux comptes 25 pts
3. Chef de mission 20 pts
4. Expert-Comptable 15 pts
5. Premier Auditeur 10 pts
6. Deuxième Auditeur 10 pts

Seuls les cabinets qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 75 sur 100 seront consultés de manière restreinte.

7. Renseignements complémentaires

Toutes les informations complémentaires d'ordre technique, pourront être obtenues auprès de la Direction des Finances et du Budget de la CAMTEL.

YAOUNDE le 14 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI